

## Session ordinaire

### Date de la convocation :

Le 04 mai 2023

### Date d'affichage :

Le 04 mai 2023

### Nombre de conseillers

Communautaires :

**En exercice :** 30

**Présents :** 23

**Votants :** 28

### Votes exprimés :

**Pour :** 28

**Contre :** 0

**Abstention :** 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le onze mai deux mille vingt-trois à dix-neuf heures au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD.

**Présents :** Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Atman BOUCHEKIOUA, Madame Françoise THOMERE, Monsieur Marc LEONARD, Madame Régine MALASSIGNÉ, Monsieur Alexis LAMOUREUX, Monsieur Denis CHARBONNIER, Madame Elisabeth JOURDAIN, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Pascal DUPRÉ, Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Cyrille MARTIN, Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON (à partir du point II), Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Frédéric SAROUILLE.

**Pouvoirs :** Monsieur Bernard PEGEOT à Madame Jacqueline MOUSSET, Madame Josette GUERLAIS à Monsieur Atman BOUCHEKIOUA, Madame Sylvie LADRANGE à Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Catherine MEUNIER à Monsieur Jocelyn GARÇONNET et Madame Christine FAUQUET à Monsieur Philippe DENIAU

**Excusé(s) :** Madame Johanim LANDREAU, Monsieur Pascal GASNIER

**Secrétaire de séance :** Madame Blandine BENOIST

## Délibération n°2023 - 05 - 07

### Service à la population - culture Subventions pour le rayonnement culturel 2023

**Monsieur Thierry BOUTARD, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L5211-10 ;

**Vu** l'avis favorable du bureau communautaire du 03 mai 2023 ;

**Considérant** que dans le cadre de sa compétence culturelle et de son engagement en faveur de la culture, la Communauté de communes du Val d'Amboise a souhaité mettre en place un dispositif permettant de soutenir les actions culturelles de son territoire reconnues de rayonnement communautaire. Ce soutien prenant la forme d'une subvention versée au titre d'une action culturelle spécifique pour l'année à venir.

**Considérant** l'avis émis par les élus membres de la Commission Culture réunis le 27 février 2023 pour instruire les dossiers de demande de subvention. Considérant que des dossiers supplémentaires ont été acceptés après la date limite des dossiers en raison de projets montés très récemment.

**Considérant** l'intérêt des élus pour les projets des associations suivantes :

- Association « La Poule au Pot » pour l'évènement « Le Festi'gourmand » se déroulant le 9 septembre 2023 ;
- Association « Historiales Amboisiennes » pour le programme « Théâtre et chants historiques » ;
- Association « Une musique un sourire » pour la manifestation « Mosnes en fêtes » se déroulant les 8, 9 et 10 septembre 2023 ;
- Association « Mélomania » pour l'organisation du « Concert de piano » en octobre 2023 ;

- Association « La Ferdasse » pour le spectacle « La Vie de Napoléon 1<sup>er</sup> » se déroulant les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2023 ;
- Association « Faites de la Zik » pour l'évènement « Festi'Zik » se déroulant le 26 août 2023 ;
- Association « Culture Poulenc » pour l'évènement « Semaine Poulenc » du 9 au 14 mai 2023 ;
- Association « Les Amis du Brass Band » pour l'organisation de la « 27<sup>ème</sup> Open de Brass Band » les 2, 3 et 4 juin 2023 ;
- Association « Bul'de Mômes » pour l'organisation de la « Fête de la Lune » le 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;
- Association « OCCE 37 » pour l'organisation de la « Sortie culturelle et médiation artistique avec le CCNT » le 5 mai 2023 ;
- Association « Quinte et Sens » pour le « Concert hommage Francis Poulenc » en mai 2023.

**Considérant** les demandes de participation financière déposées par ces associations dans le cadre des possibilités de subventionnement de la CCVA à des manifestations culturelles à rayonnement communautaire ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :**

- **D'autoriser** le Président à procéder au versement de la participation financière de la Communauté de Communes du Val d'Amboise à hauteur
  - o **500 €** à l'association « La Poule au Pot » pour l'organisation de l'évènement « Festi'Gourmand » ;
  - o **3 000 €** à l'association « Historiales Amboisiennes » pour l'organisation du programme « Théâtre et chants historiques » ;
  - o **8 000 €** à l'association « Une musique, un sourire » pour l'organisation de la manifestation « Mosnes en fête » ;
  - o **800 €** à l'association « Mélomania » pour l'organisation du « Concert de piano » ;
  - o **780 €** à l'association « La Ferdasse » pour l'organisation de la représentation de « Vie de Napoléon 1<sup>er</sup> » ;
  - o **2 170 €** à l'association « Faites de la Zik » pour l'organisation de l'évènement « Festi'Zik » ;
  - o **10 000 €** à l'association « Culture Poulenc » pour l'organisation de la « Semaine Poulenc » ;
  - o **8 500 €** à l'association « Les Amis du Brass Band » pour l'organisation de la « 27<sup>ème</sup> Open de Brass Band » ;
  - o **1 620 €** à l'association « Bul'de Mômes » pour l'organisation de la « Fête de la Lune Rousse » ;
  - o **530 €** à l'association « OCCE 37 » pour l'organisation de la « Sortie culturelle et médiation artistique CCNT » ;
  - o **3 000 €** à l'association « Quinte et sens » pour l'organisation du « Concert hommage Francis Poulenc ».

Le Président,  
Thierry BOUTARD

